



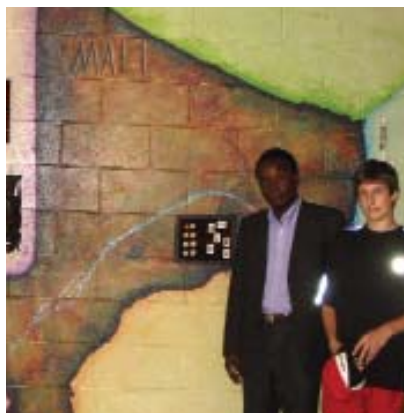
ACCC INTERNATIONAL

Le magazine international de l'Association des collèges communautaires du Canada
Vol. 10, No. 2, 2005 ISSN 1192-1846



la bonne gouvernance

ET LE PROGRAMME DE PARTENARIAT
DES COLLÈGES CANADIENS



Rédactrice en chef :

Anik Patenaude

Adjointe à la rédaction :

Judy Barbeau

Traduction :

Yvon Lepage & Associée

Rena Ginsberg

Imprimerie :

Tina & Company

Distribution :

TTS Distributing

TABLE DES MATIÈRES

La bonne gouvernance : L'affaire de tous	3
La bonne gouvernance	4
La bonne gouvernance et la police de proximité au Burkina Faso	8
Infrastructure pour les ressources humaines et le développement de l'emploi dans le sud-ouest de la Chine	9
La bonne gouvernance : La voie du changement	11
Nouvelles	13
Événements	14
Ressources	15

ACCC International est un bulletin d'information publié deux fois par an qui vous informe des programmes et des activités que l'Association des collèges communautaires du Canada déploie à l'échelle internationale. Pour obtenir des informations complémentaires sur les articles de ce numéro, veuillez communiquer avec la rédactrice en chef au 746-2222, poste 3123 ou par courriel : accinternational@acc.ca. Cette publication est réalisée grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'ACCC est une société sans capital-actions conformément à la législation canadienne.

Cette publication se trouve sur le réseau Internet à : www.acc.ca

ACCC International
Association des collèges
communautaires du Canada
200 - 1223, rue Michael nord
Ottawa (Ontario) K1J 7T2
CANADA



LA BONNE GOUVERNANCE : L'AFFAIRE DE TOUS

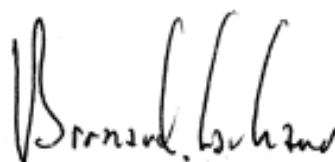
Que ce soit dans nos propres institutions ou organisations, dans nos communautés ou dans nos gouvernements, la **bonne gouvernance** est toujours la toile de fond, celle des assises sur lesquelles peuvent se construire et se pérenniser les plus belles et grandes réalisations. Elle est la « toile » de confiance qui peut stimuler les personnes à s'engager dans une vie citoyenne responsable et respectueuse. Cette **bonne gouvernance** permet l'émergence ou non d'un véritable leadership, celui où il devient de plus en plus facile de convaincre et de plus en plus difficile de contraindre.

Que nous soyons professeur, gestionnaire d'établissement, administrateur public, contremaître de chantier, parent, ou que nous ayons à occuper des postes d'influence sur le cheminement ou le travail d'autres personnes, de groupes ou de collectivités ou à gérer des services ou des biens collectifs, nous devons nous imprégner des valeurs fondamentales telles le respect, le partage de l'information, l'équité, la transparence, la participation. Et nous avons, à un moment ou à un autre de notre vie, à occuper une fonction ou à exercer une responsabilité où nous sommes en situation de leadership. L'exemplarité à cet égard modélise un processus où, dans un contexte de confiance qui s'accroît, chacun à l'impression d'être partie prenante (ex.: de sa formation pour un élève, de la réalisation d'un projet pour un participant ou de la construction de son pays pour un citoyen).

ACCC International, modestement, a voulu amorcer une réflexion sur cette importante question de la **bonne gouvernance**. Nous le faisons d'abord en tentant de circonscrire le concept, ses tenants et ses

aboutissants, en lien avec la coopération internationale et les orientations de notre gouvernement et de certaines institutions internationales en la matière. Nous le faisons aussi grâce, à nouveau, aux responsables de plusieurs projets conduits par nos collègues et nos instituts et leurs partenaires qui ont accepté volontiers de partager avec vous leurs expériences.

Bien sûr, certains projets peuvent être ciblés centralement sur le développement de politiques et de pratiques de **bonne gouvernance**. Ce qui nous apparaît essentiel de faire ressortir de ce numéro est le fait que, grâce à chaque projet, quels qu'en soient les objectifs et les acteurs, il est possible de promouvoir et d'agir pour qu'en terme de résultats et surtout de retombées, se développent et se pérennisent des pratiques de bonne gouvernance. Ces pratiques se traduiront non seulement par la qualité des partenariats qui s'y développeront et par l'appropriation du projet par tous ses acteurs, mais aussi par l'adoption et la promotion autant chez nous que chez nos partenaires de conditions fondamentales à la **bonne gouvernance** : le respect de tous, leur véritable participation à leur développement personnel et collectif. ■



Bernard Lachance
Vice-président, programmes de partenariat
Association des collèges communautaires du Canada

La bonne gouvernance

Par Mélanie Pilon, Agente de projet, Programme de partenariat des collègues canadiens en collaboration avec
Dominique Van de Maele, Agent principal de programmes, Programme de partenariat des collègues canadiens

La bonne gouvernance est un sujet dont on a beaucoup parlé au cours de la dernière décennie. On en trouve plusieurs définitions et elle a d'importantes répercussions tant à l'échelle nationale qu'internationale. Aux fins du présent article, la bonne gouvernance sera définie dans le contexte du développement international à l'aide d'exemples concrets de projets du Programme de partenariat des collègues canadiens (PPCC).

Pour mieux comprendre la bonne gouvernance et comment elle se manifeste dans les projets du PPCC, nous présenterons dans la première partie de cet article des définitions de la gouvernance provenant d'organismes internationaux comme la Banque mondiale/Fonds monétaire international et les Nations Unies, qui ont eu une influence sur les politiques et les procédures de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Dans la deuxième partie de cet article, nous présenterons une brève analyse de la bonne gouvernance dans les projets du PPCC et nous décrirons comment ce concept renouvelé contribue à l'atteinte des résultats et à la viabilité dans les projets du PPCC et comment les projets peuvent avoir une incidence sur la bonne gouvernance à l'étranger.

Qu'est-ce que la bonne gouvernance?

Les définitions présentées dans cette partie ne sont pas exhaustives, mais

elles constituent plutôt un échantillon de perspectives de différents organismes qui œuvrent en développement international.

L'Institut de la Banque mondiale (IBM) définit la gouvernance comme étant l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays pour le bien commun. Elle comprend :

- les processus par lesquels les titulaires du pouvoir sont choisis, surveillés et remplacés;
- la capacité du gouvernement à gérer efficacement les ressources et à appliquer des politiques solides; et
- le respect des citoyens et de l'État envers les institutions régissant les interactions économiques et sociales intervenant entre eux.¹

Le IBM considère la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme des éléments essentiels de sa mission de réduction de la pauvreté.

L'IBM a établi six indicateurs de recherche en matière de gouvernance dont la description plus détaillée se trouve dans ses publications. Aux fins du présent article, nous nous limiterons à les énumérer :

- voix et responsabilité;
- stabilité politique et absence de violence;
- efficacité gouvernementale;
- qualité des règlements;
- primauté du droit; et
- lutte contre la corruption.

La Banque mondiale a sensibilisé le milieu international, encourageant le débat, participant à des recherches et à des analyses, et distribuant de l'information au sujet des pratiques exemplaires visant à réduire la corruption. On reconnaît de plus en plus qu'un organisme d'aide internationale comme la Banque mondiale ne peut régler à elle seule les problèmes de corruption qui existent dans le monde et assurer la bonne gouvernance. Il faut des partenariats à l'échelle mondiale. Les efforts de la Banque mondiale peuvent être renforcés par des réformes par étapes sélectives qui s'attaquent à des formes de corruption spécifiques dans chaque pays.² On constate de façon générale qu'un modèle ne peut répondre à tous les besoins divergents dans le monde entier.

D'après les Nations Unies, dans le contexte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le résultat d'une «mauvaise gouvernance» est attribuable à deux causes sous-jacentes très différentes. La première est une équipe dirigeante réellement «corrompue», où le pouvoir politique est détenu par des dirigeants voleurs ou brutaux. L'équipe dirigeante n'a pas la volonté d'atteindre les objectifs de développements globaux et il y a peu d'espoir d'obtenir une forte réduction de la pauvreté. La deuxième cause, à l'opposé, est le manque de ressources financières et de moyens techniques qui empêche les dirigeants de bien gérer l'administration publique. Toutefois, dans beaucoup de cas, la réalité est une combinaison de ces deux causes. L'essentiel dans de tels

cas est d'investir dans l'amélioration de la gouvernance.³

Une des raisons qui explique l'incapacité de réaliser les OMD est la mauvaise gouvernance causée par la corruption, les mauvais choix de politique économique et le refus de respecter les droits de la personne. Lorsque le gouvernement n'encourage pas la bonne gouvernance, le développement économique d'un pays peut tourner au pire. Le piège de la pauvreté est difficile à éviter parce que beaucoup de pays en développement ne disposent pas des infrastructures de base, du capital humain et de l'administration publique, qui sont les fondements du développement économique et de la croissance dirigée par le secteur privé. L'Énoncé de politique internationale du Canada (2005) stipule que :

«Le Canada aidera les pays à mettre en place les conditions permettant un développement sûr et équitable, en encourageant la gouvernance et en faisant porter les efforts canadiens sur la démocratisation, les droits de la personne, la primauté du droit, le renforcement des capacités du secteur public et la prévention des conflits... La bonne gouvernance est une condition fondamentale à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement d'une manière durable.»⁴

L'Énoncé de politique internationale 2005 du Canada propose cinq secteurs de concentration pour les programmes :

- une bonne gouvernance;
- la santé;

- l'éducation de base;
- le développement du secteur privé;
- la viabilité de l'environnement.

La bonne gouvernance est donc un des résultats clés des projets et des programmes de l'ACDI. Elle comprend l'amélioration des structures de gouvernance et des capacités institutionnelles, le renforcement de la société civile, l'amélioration de la paix et de la sécurité et un plus grand respect pour les droits de la personne et la démocratie.

Les priorités et les exemples des résultats de développement associés à ce résultat clé présentés dans le cadre de la stratégie du développement durable (2004) sont identifiés dans le tableau ci-dessous.

5		
Priorités	Exemples de résultats de développement	Exemples de projets du PPCC
<p>Promotion de la réforme du secteur public et de l'utilisation de systèmes fondés sur des règles en vue de régir les affaires économiques, politiques, environnementales et sociales.</p> <p>Établissement d'institutions démocratiques et de mécanismes qui représentent et mobilisent tous les membres de la société.</p> <p>Amélioration de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les institutions, les gouvernements et les organismes de la société civile.</p> <p>Attention accrue accordée à la prévention des conflits, à la réconciliation après un conflit, à la consolidation de la paix et à la sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les structures et les institutions dirigeantes sont de plus en plus stables, responsables, transparentes et astreintes à la primauté du droit. ➤ La société civile est habilitée à s'organiser, à défendre ses intérêts, à effectuer et à influencer des changements. ➤ Connaissances et reconnaissance accrues de la part du grand public et des décideurs des droits fondamentaux des femmes et des hommes, des filles et des garçons. ➤ Amélioration de la capacité locale à prévenir ou à gérer les conflits et renforcement du secteur de la sécurité. ➤ Transition plus efficace d'une urgence complexe ou d'une crise au développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un projet de développement de l'emploi qui favorise la réforme du secteur public en s'associant au bureau de la main-d'œuvre pour répondre aux demandes et aux règles de l'industrie. ➤ Un projet minier qui appuie la promotion et la protection des droits de la personne en offrant une formation dans des technologies et des procédés miniers efficaces et sensibles à l'environnement. ➤ Un projet d'agriculture visant à accroître la capacité de formation des établissements de formation en agriculture et en foresterie et à aider les gens à améliorer la viabilité agricole, la nutrition et le niveau de vie.

suite à la p. 6

suite de la p. 5

La bonne gouvernance

Conformément à l'*Énoncé de politique internationale du Canada*, la programmation dans la gouvernance peut être articulée autour de cinq piliers majeurs :

- Démocratisation : renforcer les institutions et les pratiques démocratiques.
- Droits de la personne : promouvoir et faire respecter les droits de la personne, y compris les droits des femmes et des enfants, en particulier ceux qui touchent les conflits, la violence liée au sexe et les catastrophes naturelles.
- Primauté du droit : réforme juridique/judiciaire.
- Institutions du secteur public et acquisition de compétences : mettre en place des institutions fondamentales et accroître les compétences techniques et de gestion, comme la

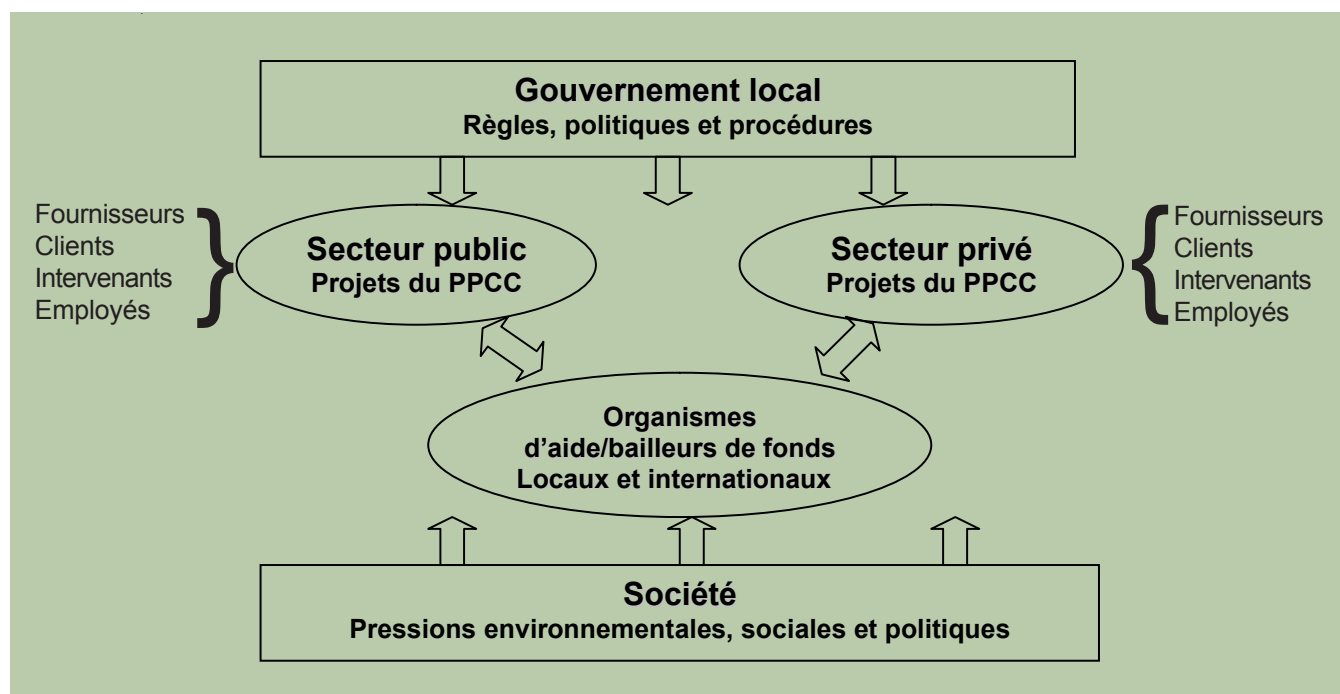
supervision, l'imputabilité et des mesures de lutte contre la corruption. À cet égard, les projets du PPCC répondent à la priorité de gouvernance de l'ACDI et ils peuvent avoir un impact important à ce niveau.

- Prévention des conflits, consolidation de la paix et réforme du secteur de la sécurité : intégrer les indicateurs de conflits et les systèmes d'alerte rapide, démobiliser les anciens combattants, établir des commissions sur la vérité et la réconciliation, créer des programmes de collecte d'armes légères, et assurer le maintien de l'ordre, la transparence et la surveillance des organismes de sécurité.

La **Figure 1** présente un modèle possible de bonne gouvernance, parmi plusieurs, où différents intervenants interagissent avec un projet et un pays donné (les partenaires outre-mer, Collèges/Instituts canadiens (CIC), gouvernement, secteurs privé et public et organismes d'aide/bailleurs de fonds), l'influence positive qu'ils peuvent exercer sur la situation économique de ce pays et la façon dont ils peuvent assurer une gestion efficace et efficiente des ressources et la viabilité globale du projet. D'après ce modèle, il y a une incidence directe sur l'interaction entre les agents sur le marché et la bonne gouvernance. Le rôle de chaque intervenant est décrit dans le modèle ci-après, ainsi que leur contribution respective à la bonne gouvernance.

Dans la **Figure 1** ci-dessus, le **gouvernement** est le fondement solide qui devrait diriger par l'exemple en ce qui touche l'efficacité, la primauté du

Figure 1 – Un modèle interactif pour la bonne gouvernance



droit, la stabilité politique et l'absence de violence, ainsi que la qualité des règlements à l'échelle nationale et internationale. Il doit établir les paramètres pour protéger et encourager les secteurs public et privé à survivre et à prospérer. Les projets du PPCC font souvent intervenir les secteurs privé et public, d'où l'importance d'avoir un bon équilibre et des lignes de communication ouvertes entre tous les intervenants. La bonne gouvernance est essentielle pour assurer la prospérité économique d'un pays.

Le secteur privé doit tenir compte des différentes consignes, politiques et procédures du gouvernement, et les intégrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies de gouvernance et ses réformes structurelles. Le secteur privé doit avoir accès à de l'information mais, en retour, le gouvernement doit également avoir accès à de l'information et avoir son mot à dire au sujet du projet.

Le secteur public doit démontrer qu'il pratique la bonne gouvernance par le biais de l'imputabilité, de la qualité de ses règlements et de la lutte contre la corruption (de façon générale, ces trois éléments sont associés à la transparence). Dans les pays en développement, ce sont souvent les entreprises publiques qui détiennent le pouvoir économique. L'atteinte d'un équilibre approprié entre les secteurs public et privé fait partie d'une bonne gouvernance.

La bonne gouvernance dans un pays démontre **aux organismes d'aide/bailleurs de fonds** locaux l'engagement à l'endroit du partage des connaissances et de l'information (transparence) et également un niveau d'interaction plus élevé entre tous les intervenants majeurs du projet. Si le gouvernement et le secteur privé dans ce pays font un effort concerté pour attirer des investisseurs étrangers et

locaux, le potentiel de prospérité économique n'en sera que plus grand.

La société, qui se trouve au bas de la figure 1, exerce des pressions économiques, politiques et sociales sur les projets ou les firmes, les organismes d'aide/bailleurs de fonds et le gouvernement. Chaque intervenant au sein de la société doit à son tour s'adapter aux diverses pressions et prévoir les défis qui peuvent se produire dans son environnement.

La bonne gouvernance dans les projets du PPCC

Les projets du PPCC ont une incidence sur la gouvernance dans leurs pays d'intervention respectifs. De façon générale, lorsqu'on acquiert et qu'on élabore de nouvelles approches pour faire les choses, on applique le principe de la bonne gouvernance. Si nous reconnaissons que ces principes comprennent la transparence, la communication ouverte, l'égalité, des processus de résolution des problèmes et de prise de décisions efficaces, entre autres, les projets du PPCC, de par leur objectif intrinsèque de renforcement des capacités, ont une incidence sur la bonne gouvernance à l'étranger.

La plupart des projets du PPCC font également intervenir les décideurs des gouvernements nationaux, puisqu'ils reconnaissent que les résultats du projet ne seront réalisés qu'à très long terme. Pour assurer la viabilité, il faut donc que les instances gouvernementales directement impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques participent étroitement dès le tout début de l'élaboration du projet. Par exemple, un nouveau programme d'étude ne sera pas mis en œuvre à long terme si le ministère de l'Éducation ne l'a pas appuyé dès le

départ et s'il n'est pas prêt à engager des ressources pour continuer de le mettre en œuvre.

De plus, pour pouvoir gérer les projets du PPCC de manière efficace et efficiente, les établissements partenaires à l'étranger doivent souvent apporter certaines modifications à leur mode de fonctionnement. Nous constatons parfois la création de nouveaux postes, de nouvelles sections ou de nouvelles entités dans la structure des établissements partenaires à l'étranger à la suite des projets du PPCC. Ces derniers peuvent également accroître la visibilité et la réputation d'un établissement au point où les pouvoirs nationaux et locaux créeront et fourniront de nouvelles ressources pour assurer son développement institutionnel. Toutes ces initiatives ont une incidence sur la bonne gouvernance institutionnelle à l'étranger.

Dans l'ensemble, *les défis* possibles de la bonne gouvernance dans les projets du PPCC sont les suivants :

- absence de transparence entre les intervenants du projet;
- communication difficile ou non existante – différences culturelles entre les intervenants du projet;
- corruption ou mauvais usage des ressources dans le pays d'intervention du projet, ce qui nuit à la bonne gouvernance;
- un écart persistant entre les résultats du projet et les besoins de l'organisme du pays en développement (OPD), ce qui empêche d'assurer la viabilité; et
- l'incapacité de s'adapter aux événements imprévus qui peuvent survenir pendant la durée du projet.

suite à la p. 8

suite de la p. 7

La bonne gouvernance

Jusqu'à maintenant, les *leçons apprises* des projets du PPCC dans le secteur de la gouvernance sont les suivantes :

- il faut de bonnes lignes directrices pour les programmes et les projets pour aider à démarrer, élaborer et gérer un bon projet international;
- il faut des plans de réserve pour relever le défi posé par les pressions sociales, économiques et politiques, en particulier lorsqu'on sait que le contexte est pour tout le moins instable; et
- il est très important d'avoir les bons partenaires pour le projet afin de faciliter la communication, assurer la transparence et répondre aux besoins respectifs et mutuels.

Voici quelques *recommandations* clés pour les collèges et instituts au sujet de la bonne gouvernance dans les projets du PPCC :

- prévoir un processus très détaillé pour la sélection du pays, du projet et des partenaires;
- assurer la transparence en prévoyant l'accès à de l'information de qualité, pertinente et fiable au sujet du projet; et
- adopter une attitude flexible pour s'adapter aux changements qui peuvent survenir dans les activités, les structures et le personnel du projet par rapport à ce qui était prévu initialement, en raison de questions sociales, économiques et politiques qui peuvent survenir – tout en maintenant une orientation claire et précise sur l'objectif et la finalité du projet. ■

Notes

¹ Institut de la Banque mondiale (IBM), www.worldbank.org/wbi/governance/fra/about-f.html

² Banque mondiale. *Rapport annuel sur l'efficacité du développement : Les contributions de la Banque à la réduction de la pauvreté 2004*. Washington, D.C. (2005), p. 27

³ Projet des Nations Unies pour le millénaire 2005. *Investir dans le développement : Plan pratique pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. Survol*. Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2005, p. 35.

⁴ Énoncé de politique internationale du Canada 2005. *Fierté et influence : notre rôle dans le monde : Développement*. Gatineau, Qc (2005), p. 12.

⁵ Agence canadienne de développement international (2004). *Stratégie de développement durable : 2004-2006*. www.acdi-cida.gc.ca/sdd, Gatineau 2004, p. 28.

La bonne gouvernance et la police de proximité au Burkina Faso

**Hamadou W. Guigma, Commissaire de Police
École Nationale de Police, Burkina Faso**

Depuis un peu plus d'une décennie, le concept de la bonne gouvernance a véritablement eu de la contenance au Burkina Faso.

En effet, au début des années 1990, le Burkina Faso, comme la plupart des États africains, renoue avec le système démocratique, soutenu par la communauté internationale et tirant

leçon de la longue crise politique, économique et sociale des années 1980. Consécutivement à cette ouverture démocratique, une société civile forte et dynamique s'est mise en place pour appuyer l'État dans la quête d'une moralisation de l'administration publique, par la transparence dans la gestion des biens publics et du patrimoine

commun, bannissant la corruption, le non-respect des droits humains, notamment par les personnels chargés de l'application des lois et les agents de la force publique en général.

Le secteur de la sécurité n'a pas été en reste dans cette interpellation. En effet, co-héritier d'un passif des États d'exception qu'a connu le pays, il a

accusé au départ un grand déficit et éprouvé des difficultés à conformer ses méthodes de travail aux exigences de l'État de droit, notamment en ce qui concerne le respect des libertés et des droits fondamentaux des citoyens.

Dans une dynamique d'adaptation aux exigences de l'État de droit, les services de police, sous la tutelle du Ministère de la Sécurité, ont fait l'option d'adopter la police de proximité comme moyen de réaliser une police républicaine, proche des populations et respectueux de droits de la personne. Cette option, encouragée et soutenue par le gouvernement, a permis de disposer aujourd'hui d'un plan de mise en œuvre de la police de proximité qui est en phase initiale d'exécution. L'objectif global de ce plan est d'établir un partenariat entre les services de sécurité et la population afin de résoudre les

problèmes de criminalité et de trouble à l'ordre public.

Conscient qu'une véritable solution aux problèmes de la délinquance au Burkina Faso passe par une résolution des problèmes de la jeunesse en difficulté, le Ministère de la Sécurité, à travers de l'École Nationale de Police, est partenaire privilégié du Collège de Maisonneuve au projet « Concertation – Prévention – Jeunesse ».

Le but de ce projet est de :

- contribuer à l'insertion social des jeunes par la prévention et la recherche des solutions durables à la problématique des jeunes en difficulté;
- renforcer la capacité des intervenants et des institutions à agir de façon concertée auprès des jeunes par l'approche communautaire.

Un protocole d'entente entre les partenaires fixe les modalités et les principes du partenariat et précise la responsabilité de chaque partenaire.

Les actions entreprises dans le cadre de ce projet concernent la formation des intervenants sociaux en matière d'approche communautaire, de stratégies de résolution de problèmes et de problématique-jeunesse. Elles visent à rendre plus efficaces les interventions des structures publiques et privées en faveur de la réinsertion sociale des jeunes en difficulté.

Les résultats certes partiels permettent d'observer le début d'une réelle collaboration entre des structures associatives et des services publics dans la lutte contre le phénomène de l'insécurité. ■

INFRASTRUCTURES POUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LE SUD-OUEST DE LA CHINE

**Par Cai Jianying, Directeur adjoint
Centre for International Cooperation and Exchange, School of Business, Southern Yangtze University (Wuxi, Jiangsu, China)
en collaboration avec
Sik On Hon, Gestionnaire de projet et de recrutement
VCC International, Vancouver Community College**

De 2000 à 2004, la Southern Yangtze University (SYTU) et le Vancouver Community College (VCC) ont prolongé leur relation de coopération en vue de réaliser un deuxième projet de quatre ans intitulé « Infrastructures pour les ressources humaines et le développement de l'emploi dans le sud-ouest de la Chine ». Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ce projet est administré et supervisé par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) et il est réalisé dans la province de Guizhou dans le sud-ouest de la Chine.

Le but du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement économique dans le sud-ouest de la Chine en répondant aux besoins de formation professionnelle régionaux, en créant des perspectives durables pour les travailleurs et en transformant les entreprises agricoles et d'autres entreprises pour les rendre plus profitables. Cet objectif s'inscrivait très bien dans la politique nationale de développement des régions de l'ouest de la Chine.

suite à la p. 10

suite de la p. 9 Infrastructure...

La SYTU a travaillé en étroite collaboration avec le VCC et le Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang pour présenter un atelier de formation professionnelle à la population locale dans la province de Guizhou, qui est une région moins développée. Par contre, Guizhou est riche en ressources touristiques qui offrent un bon potentiel pour attirer des touristes chinois et étrangers. Il fallait accroître la capacité de formation et de consultation, améliorer la qualité des ressources humaines et rehausser le développement dans les petites et moyennes entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil.

Le projet a largement contribué à établir la bonne gouvernance. En fait, la bonne gouvernance est considérée comme une démarche pour obtenir des résultats. Cette approche est unique pour promouvoir la coopération entre tous les intervenants, allant du gouvernement à la collectivité, et pour favoriser un véritable sentiment de leadership responsable grâce à la pratique. Voici un aperçu des résultats tangibles réalisés dans le cadre du projet.

- Un total de sept séminaires de formation ont été présentés, qui ont attiré 569 gestionnaires/superviseurs et créateurs/exploitants de petites et moyennes entreprises dans l'industrie du tourisme et de l'accueil à l'échelle de la province de Guizhou (267 hommes et 302 femmes). Les stagiaires sont maintenant devenus des formateurs qualifiés dans leur milieu de travail et ils ont contribué à améliorer à long terme l'efficacité du travail et la qualité des services dans l'industrie.
- Un modèle de formation efficace combinant l'expertise des méthodologies et des contenus d'enseignement canadiens et chinois a été mis en place pour des activités de formation futures.
- Beaucoup de documents de formation ont été élaborés pour appuyer le développement durable du VSDC.
- À l'aide des modèles de formation des enseignants du VCC et de la SYTU, le Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang a conçu ses propres cours de formation pour plus de 26 000 travailleurs déplacés et créateurs d'entreprise depuis septembre 2002. Ces cours leur ont permis d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer leur niveau d'employabilité sur le marché du travail.
- Les capacités des membres du personnel du Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang ont été grandement améliorées. Certains d'entre eux sont maintenant des employés clés chargés de la formation et d'autres fonctions durables.
- Les stagiaires de l'industrie ont pu facilement appliquer dans leurs unités de travail les connaissances apprises dans les séminaires. Ils ont ainsi pu élargir leur chiffre de ventes, attirer d'autres investissements pour leurs projets, accroître la productivité de leurs équipes de travail et améliorer leur capacité de résolution de problèmes.
- Le Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang a mis au point un mécanisme de consultation étroitement lié aux bureaux de tourisme et aux entités professionnelles de différentes villes dans la province de Guizhou à des fins de planification pour le développement touristique. Des réunions de consultation sont organisées régulièrement pour échanger des points de vue sur les besoins de formation et le potentiel d'emploi dans l'industrie.
- À la suite de la participation aux activités de projet, un réseau serré a été établi entre le Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang, des établissements de formation professionnelle et le secteur privé, comme des hôtels, des restaurants, des attractions touristiques, des centres de villégiature, des voyagistes et des agents de voyage. Ce rapprochement aidera à recueillir l'information la plus exacte possible sur le marché du travail et à solliciter l'aide de l'industrie pour des activités viables futures.
- Les enseignants du VCC et de la SYTU sont devenus en quelque sorte des modèles pour les formateurs. Non seulement ont-ils aidé les stagiaires à perfectionner leurs connaissances, mais ils les ont également incités à atteindre un degré élevé d'éthique du travail et de professionnalisme. Ce changement améliorera l'efficacité du travail et la qualité des services dans l'industrie à long terme.
- Les études de cas et les recherches préparées par les étudiants participants du VCC ont servi de base solide pour le projet. Non seulement les étudiants participants ont-ils amélioré leur profil personnel, mais leurs travaux seront ajoutés au Programme provincial de diplôme d'enseignant permanent du VCC et représenteront une partie majeure du plan de formation à long terme en tourisme dans la province de Guizhou.
- Puisque la capacité de formation et de développement commercial dans le secteur privé a

été grandement élargie, de nouveaux emplois ont vu le jour, des entreprises plus stables et concurrentielles ont été établies, le chômage a diminué et le PIB a augmenté, ce qui a mené à la réduction de la pauvreté dans la province de Guizhou.

- Pour ce qui est des enseignants et des étudiants du VCC et de la SYTU, leur participation au projet leur a procuré une nouvelle vision et une inspiration qui pourrait avoir influencé leurs points de vue et leurs systèmes de valeurs, ainsi que ceux de leur famille et d'autres personnes.
- La promotion de la sensibilisation communautaire a permis d'accroître les connaissances et l'appui pour le développement international au sein des sociétés canadienne et chinoise.
- En réponse aux préoccupations concernant l'égalité homme-femme, le Bureau de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale de Guiyang, en consultation avec le VCC et la SYTU, a élaboré et mis en œuvre un ensemble de politiques détaillées visant à assurer l'égalité homme-femme.

La bonne gouvernance a été réalisée dans le cadre du projet en motivant tous les intervenants, comme les établissements d'enseignement, les entités gouvernementales, les industries et les collectivités, à travailler ensemble pour atteindre les objectifs et la viabilité du projet. Le projet a amené de nouvelles connaissances et expériences, et il a injecté beaucoup d'énergie et de vitalité dans le perfectionnement professionnel régional et le développement des capacités dans les secteurs public et privé. Des valeurs canadiennes, comme l'égalité homme-femme, l'éthique du travail, le professionnalisme et la viabilité environnementale, ont été intégrées au contenu de chaque atelier de formation. Les gouvernements Guizhou et Guiyang continueront d'engager les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer le développement durable. Ils essaieront également de capitaliser sur l'expertise et l'expérience du projet afin de reproduire les activités dans d'autres domaines et d'autres régions géographiques. ■

La bonne gouvernance : la voie du changement

**Cynthia Murphy, Directrice, Compte International
Nova Scotia Community College, Programme International**

«La liberté d'expression ne nourrira pas mes enfants.»

Pendant que Friday, le chauffeur de taxi, empruntait les rues les plus sécuritaires de Lilongwe, au Malawi, la conversation au sujet des changements majeurs survenus dans le pays au cours de la décennie précédente s'est rapidement transformée en une discussion personnelle émotive.

L'exclamation ci-haut a été suscitée par le commentaire naïf d'un passager étranger au Malawi, quand je lui ai dit que «la vie doit être tellement meilleure maintenant que le Malawi est devenu un pays démocratique et que le dictateur, son Excellence Kamuzo Banda, est mort.» Après sa réaction instinctive initiale, Friday a réfléchi un

peu et m'a dit qu'il s'attendait à de grandes choses après la chute du dictateur, le relâchement de l'étouffement qui a serré le pays pendant des décennies depuis son indépendance et l'instauration d'un régime démocratique au Malawi. À son grand désespoir, il ne s'attendait pas à ce que la démocratisation et la liberté d'expression et de presse qui l'accompagnait, promettant d'amener le monde entier à tous les habitants du Malawi, entraîneraient ce qu'il a appelé l'«occidentalisation» de son pays. Il n'avait pas prévu que ses enfants acquerraient un si grand appétit pour la télévision, interdite pendant tant d'années, les espadrilles Nike ou d'autres produits occidentaux

supposés leur apporter le bonheur. Il n'avait pas prévu que le nouveau gouvernement devrait gouverner démocratiquement tout en relevant des défis comme un taux d'infection très élevé au VIH/sida, des années de sécheresse qui avaient entraîné des récoltes déficitaires et la famine, et la corruption généralisée causée par des années de régime dictatorial.

Même si cet échange avec Friday n'a pas eu lieu pendant un voyage pour un projet du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC), il nous rappelle que, en tant que maîtres d'œuvre de projets de développement devant refléter l'engagement de l'Agence canadienne de

suite à la p. 12

suite de la p. 11

La bonne gouvernance....

développement international (ACDI) à l'endroit des neuf secteurs d'intervention clés du Sommet mondial pour le développement durable¹, les collèges et instituts canadiens qui participent aux projets PPCC doivent s'assurer que les résultats du développement sont transférés aux individus et aux institutions. En fait, les propos de Friday posent un défi majeur et fondamental pour les décideurs, les organismes de développement et les organismes d'exécution. Comment les pays industrialisés peuvent-ils promouvoir et appuyer la bonne gouvernance et les pratiques qui y sont rattachées dans les pays en développement, tout en respectant et en répondant aux besoins des individus? Les pratiques et les politiques associées aux changements qui découlent d'une meilleure gouvernance sont souvent accompagnées par un changement majeur et de nouveaux paradigmes. S'ils ne sont pas formulés en termes clairs et justifiables, les idées nouvelles et le changement peuvent être menaçants.

Lorsqu'ils gèrent et mettent en œuvre des projets du PPCC, les collèges et les instituts canadiens et leurs partenaires doivent recourir à des pratiques et à des approches qui favorisent la bonne gouvernance. Les parties intéressées au projet doivent privilégier une communication transparente et ouverte lorsqu'elles élaborent des propositions de projet pour le PPCC et, une fois que ces propositions sont financées, pendant toute la durée du projet. Il est essentiel d'établir et de maintenir un climat de confiance.

Le Nova Scotia Community College (NSCC), en collaboration avec la National Union of Eritrean Youth and

Students (NUEYS), réalise un projet dans le cadre du PPCC dont les activités ont débuté en mars 2005. Les partenaires s'efforcent d'atteindre les résultats de leur projet de formation technique appropriée (FTA) associé à la mise sur pied d'un centre de formation technique pour les jeunes et les adultes déplacés dans la région de Kerin en Érythrée, tout en étant engagés à mettre en œuvre des activités et des mesures qui favorisent la bonne gouvernance. Dans le but de faciliter la communication et d'assurer la transparence, la NUEYS et le NSCC se sont engagés mutuellement à ce que toute documentation officielle et informelle concernant le projet de FTA soit partagée avec l'autre partenaire. La NUEYS est pleinement engagée à employer des pratiques de gestion transparentes. L'agent de projet de la NUEYS qui a été affecté au projet travaille en étroite collaboration avec le service des finances de la NUEYS pour s'assurer que les fonds du projet sont utilisés conformément aux règlements du PPCC. Il tient également à mettre en place des pratiques de gestion qui respectent les principes de la gestion axée sur les résultats.

Le ministère de l'Éducation de l'Érythrée est engagé à promouvoir l'enseignement technique et professionnel en Érythrée. Il a appuyé le projet et des responsables du ministère ont participé à l'élaboration de la proposition de projet. Ils ont continué de participer une fois que le projet était en marche. Le directeur de l'enseignement technique du ministère veut collaborer avec la NUEYS et le NSCC en offrant une aide sous la forme de lignes directrices gouvernementales pour l'élaboration des programmes d'études et en acceptant d'être consulté au sujet de

la programmation des activités du projet. Pendant l'étape d'élaboration de propositions et au cours des six premiers mois du projet, les liens ont été renforcés entre le ministère de l'Éducation et la NUEYS, et la réputation de la NUEYS à titre d'établissement de formation reconnu a été renforcée dans les milieux gouvernementaux érythréens.

Lorsqu'il s'agit de relever les défis associés à la bonne gouvernance, les propos de Friday devraient rappeler aux participants du PPCC que leur responsabilité fondamentale consiste à s'assurer que leurs projets tiennent compte de tous les intéressés. Toutes les activités de projet ont une incidence sur la vie des personnes, ainsi que sur les institutions et les collectivités dont elles font partie. Pour mieux servir ces personnes, ces institutions et ces collectivités, il faut instaurer la bonne gouvernance grâce à la transparence, à des communications respectueuses, à un usage approprié des ressources et à la collaboration avec les intéressés en vue d'atteindre des résultats durables. ■

Notes

¹ Agence canadienne de développement international (2004). Stratégie de développement durable : 2004-2006. www.acdi-cida.gc.ca/sdd, Gatineau 2004, p. 20.

Nouvelles

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mali

Le 6 septembre 2005, à l'Ambassade du Mali au Canada, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) a été nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mali. Madame Jeanne Comeau, directrice du campus de Bathurst et chargée du Développement institutionnel du CCNB, recevait au nom du collège cette importante distinction des mains de l'Ambassadeur du Mali au Canada, S.E.M. Mamadou Bandiougou Diawara.

Formation en santé environnementale pour les femmes en Zambie

En avril 2003, le University College of Cape Breton (Cape Breton University) (UCCB) a établi un partenariat avec l'Université de la Zambie (UNZA) et le Collège de développement des ressources naturelles de Lusaka dans le but de renforcer les capacités des institutions locales à améliorer la santé et l'environnement dans les collectivités en offrant une formation à environ 100 formatrices et dirigeantes. Le rayonnement de ce projet a attiré l'attention de plusieurs organismes nationaux et internationaux, comme le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et le partenariat Organisation mondiale de la santé-Programme des Nations Unies pour l'environnement (OMS-PNUÉ).

En juin 2005, le CRDI a approuvé un document de conception du UCCB et des négociations sont actuellement en cours pour conclure un contrat de trois ans (2006-2009) avec l'Université de la Zambie, auquel s'ajoute une aide financière du PPCC (2003-2008). Le financement aidera à mesurer l'ampleur des maladies dans la région urbaine de Lusaka, (également appelée Msisi), causées par la diarrhée, le paludisme, les vers intestinaux et les infections respiratoires. Une formation sera offerte aux femmes, et des consultations communautaires auront lieu. Les résultats seront communiqués dans le cadre de présentations démontrant l'utilité d'adopter une approche éco-santé, illustrant l'interdépendance entre l'environnement et la santé des humains dans les collectivités du sud du pays et mettant en lumière les avantages de régler les problèmes de santé humaine en améliorant l'environnement de façon stratégique.

Prix de l'amitié de la province de Liaoning, gouvernement populaire provincial de Liaoning, République populaire de Chine

Le 29 septembre 2005, le Gouvernement populaire provincial de Liaoning a décerné au Dr Alice Siu-Ping Wong, du Kwantlen University College, le Prix de l'amitié de la province de Liaoning, en reconnaissance de son appui enthousiaste et de sa contribution à la construction de la province de Liaoning. Le «Prix de l'amitié de la province de Liaoning» vise à remercier les experts de l'étranger pour leur contribution et leur dévouement au développement économique, scientifique, technologique, pédagogique et culturel de la province de Liaoning.

En octobre 2001, le Kwantlen University College a été un des collèges canadiens qui ont été choisis dans le cadre du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC), financé par l'ACDI, pour sa proposition intitulée *Aptitudes d'entrepreneuriat pour les femmes* dans la province chinoise de Liaoning. Le but de ce projet était d'accroître la capacité des enseignants de la Dalian Institute of Light Industry (DILI) et des formateurs de l'industrie à mettre sur pied un Centre de formation en entrepreneuriat au sein de la DILI pour former, perfectionner et appuyer les travailleuses déplacées, les femmes entrepreneures et les femmes gestionnaires dans les entreprises afin de favoriser la croissance économique de la Ville de Dalian et éventuellement celle de la province de Liaoning.

Dans une lettre, M^{me} Zhao Guohong, la directrice du personnel, au Gouvernement populaire provincial de Liaoning, a écrit : *«Depuis qu'Alice est arrivée à Liaoning, elle a beaucoup contribué au développement social et économique grâce à son travail acharné, à la revitalisation d'une ancienne base industrielle et aux amitiés créées entre Liaoning et son pays. Le Gouvernement populaire provincial de Liaoning décide de décerner à Alice le «Prix de l'amitié de la province de Liaoning» pour 2005.»*

suite à la page 14

Le Nord canadien et le Modèle de liaison

Depuis avril 2003, le Bow Valley College (BVC) participe à la réalisation d'un projet dans le cadre du Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) visant à offrir une formation professionnelle communautaire technique, entrepreneuriale et fondamentale aux jeunes Namibiens sans emploi (15-35 ans) et aux femmes. Le but est d'élargir leurs occasions de générer des revenus en favorisant la mise sur pied de petites et moyennes entreprises (PME) viables. Le **Modèle de liaison**, que le BVC qualifie de «fabriqué en Afrique», est polyvalent parce qu'il s'agit d'une méthodologie de mise en oeuvre et non d'un programme de formation. Cela signifie que le programme d'enseignement technique qui sera offert doit être élaboré par des centres de formation afin de répondre aux exigences spécifiques de la communauté d'apprentissage à laquelle il est destiné. Le modèle offre également un soutien spécial aux femmes qui veulent avoir accès au secteur des PME, ainsi qu'un programme d'étude et des méthodes d'encadrement qui s'adressent tant aux hommes qu'aux femmes.

Avant la fin de la deuxième année, le projet a eu des répercussions positives sur le développement socio-économique de la population ciblée en Namibie. En plus d'atteindre les résultats prévus, le projet a obtenu la reconnaissance et l'appui d'autres sources, dont le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de la Création d'emploi de la Namibie, l'Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement (LUX - Développement), le Centre de formation professionnelle pour les

femmes du Ghana, l'EED/DU d'Allemagne (un organisme religieux chrétien basé à Bonn, en Allemagne), ainsi que l'industrie nordique canadienne et des groupes autochtones en vue d'appliquer le modèle de liaison dans le delta du Mackenzie.

En février et mars 2005, la Division internationale du Bow Valley College a participé à une série de discussions avec les joueurs pétroliers de la Mackenzie – Imperial Oil, SunocoPhillips, Shell, Exxon, Mobil, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Aboriginal Futures et la Inuvialuit Regional Corporation. Ces sociétés et organismes négocient actuellement la construction du gazoduc du Mackenzie, qui traversera les Territoires du Nord-Ouest au Canada.

Il existe nettement un intérêt «nordique» à l'endroit du Modèle de liaison, notamment en ce qui touche la possibilité d'amélioration des compétences d'affaires et des compétences essentielles que permet le modèle de mise en oeuvre. À l'heure actuelle, le Bow Valley College poursuit ses pourparlers ainsi que ses démarches auprès d'autres intéressés.

Événements

Assemblée mondiale CIVICUS 2006 : Agir ensemble pour un monde juste Glasgow, Écosse

L'Assemblée mondiale CIVICUS est un forum visant à permettre aux représentants de la société civile internationale de se regrouper, d'échanger des idées et des expériences, et d'établir des stratégies pour bâtir un monde juste.

Les lignes directrices pour les personnes qui souhaitent présenter des propositions pour des ateliers, des séances de formation ou des expositions d'arts visuels à l'Assemblée mondiale CIVICUS de 2006 sont maintenant accessibles en ligne. Les délégués des pays en développement peuvent présenter une demande de subvention pour assister à l'Assemblée mondiale CIVICUS 2006, qui se tiendra à Glasgow.

Source : Assemblée mondiale CIVICUS 2006,
www.civicusassembly.org.uk

**Congrès annuel ACCC 2006
Calgary (Alberta)
Du 28 au 30 mai 2006**

Soyez des nôtres à Calgary pour le **Stampede du savoir**, le congrès 2006 de l'ACCC. Sept des principaux établissements du sud de l'Alberta – Bow Valley College, Lethbridge Community College, Medicine Hat College, Mount Royal College, Olds College, Red Deer College et SAIT Polytechnic – vous feront vivre une véritable expérience de l'ouest canadien.

Nous avons préparé un programme de grande qualité, offrant des possibilités d'établir des liens avec les innovateurs qui ouvrent des voies nouvelles en enseignement postsecondaire. Vous ramènerez au bercail de nouvelles idées de nos conférenciers et présentateurs sur les questions qui influent sur nos établissements – répondre aux différents besoins du milieu de travail et des apprenants, renforcer les capacités pour la recherche appliquée, établir des partenariats et beaucoup plus. Il y aura aussi des activités sociales intéressantes, y compris notre propre rodéo. Vous ne voudrez rien manquer!

**Éducation et développement
économique en Afrique
Montréal, Canada
Du 25 au 28 avril 2006**

L'Afrique ne pourra se développer sans investir en éducation, tant au niveau de l'éducation de base, secondaire et supérieur qu'aux niveaux de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et des secteurs formel et non formel ainsi que privé et public de formation. Le rapport de la Commission pour l'Afrique, « Notre intérêt commun » (mars 2005) insiste

sur l'importance de soutenir, non seulement l'instruction élémentaire, mais aussi « dans le cadre d'un système éducatif global bien conçu, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la formation des adultes et celle des enseignants. »¹

Les objectifs de la conférence sont :

- comprendre les défis auxquels fait face l'Afrique pour mieux arrimer l'éducation aux réalités et aux enjeux du milieu économique d'appartenance;
- explorer le rôle et la nécessité des différents acteurs du développement en Afrique;
- identifier les partenariats entre les firmes et les établissements canadiens; et
- envisager des stratégies de mise en œuvre des orientations des sommets du G8, des objectifs de développement du millénaire, de la Commission de l'Afrique et des autres importants axes de contribution.

Les universités et collèges canadiens, les cégeps, les établissements d'enseignement et de formation en Afrique, les organisations nationales et internationales en éducation ou en développement économique et les secteurs privés canadiens et africains du secteur de l'éducation et de la formation sont invités à y participer.

Cette conférence est organisée en partenariat avec l'ACCC, l'AUCC, le Cégep international, Sogema et TecSult. SNC-Lavalin, Sogema, TecSult et Placer Dome sont du nombre des partenaires financiers.

Source :

Éducation et développement économique en Afrique, www.ccafrica.ca/events/ccaf/education/Education_Conference.pdf

¹ COMMISSION POUR L'AFRIQUE. (11 mars 2005). *Notre intérêt commun*, Commission pour l'Afrique, [En ligne], www.commissionforafrica.org/french/report/introduction.html#report

Ressources

**La politique de l'ACDI
concernant les droits de la
personne, la démocratisation et
la bonne gouvernance**

La politique du gouvernement du Canada pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI) concernant les droits de la personne, la démocratie et la bonne gouvernance s'inscrit dans le cadre de la politique étrangère du Canada et des objectifs d'ensemble du gouvernement. Les objectifs pour l'ACDI sont étroitement liés à ces trois objectifs fondamentaux fixés par le gouvernement pour ses interventions internationales dans les prochaines années : la promotion de la prospérité, la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable, et le rayonnement de la culture et des valeurs canadiennes que sont la démocratie et l'état de droit. Le gouvernement reconnaît qu'une approche globale est nécessaire pour bâtir un monde plus sûr, un monde qui, pour le Canada, englobe la promotion de la coopération

suite à la p. 16

suite de la p. 15

internationale, la consolidation de la stabilité et la prévention des conflits. Les Canadiens s'attendent à ce que nos relations avec le reste du monde, y compris avec les pays en développement par le biais des programmes d'aide au développement, soient guidées par des valeurs comme le respect des droits de la personne, de la démocratie et de l'état de droit. Cette politique s'appuie sur ces valeurs.

Source :

La politique du gouvernement du Canada pour l'ACDI concernant les droits de la personne, la démocratie et la bonne gouvernance, www.acdi-cida.gc.ca/droits; (ISBN: 0-662-24393-5)

La gouvernance pour promouvoir le développement humain durable

La gouvernance comprend l'État, mais elle la transcende en englobant aussi le secteur privé et la société civile. Tous les trois sont essentiels pour appuyer le développement humain. L'État crée un environnement politique et juridique propice. Le secteur privé produit des emplois et génère des revenus. Et la société civile facilite l'interaction politique et sociale – mobilisant les groupes pour les faire participer à des activités économiques, sociales et politiques. Puisque chacun de ces éléments comporte des points forts et des points faibles, un objectif majeur de notre aide pour favoriser la bonne gouvernance consiste à promouvoir une interaction constructive entre les trois.

Source : La gouvernance pour promouvoir le développement humain durable, <http://magnet.undp.org/policy/default.htm>.

Avis de pratique du Programme des Nations Unies pour le développement : Réforme du secteur public

La Réforme du secteur public (RSP) a toujours été un secteur d'intervention primaire pour l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Aujourd'hui, le PNUD appuie 380 projets dans 112 pays, couvrant différents aspects de la RSP. Paradoxalement, il est également très difficile de définir un rôle du PNUD qui est compatible avec ses ressources. En outre, un certain nombre d'autres intervenants ont augmenté leur rôle dans ce domaine. Le PNUD a donc été obligé de remettre en question et de réorienter sa position stratégique. En ce qui touche la RSP, le mandat du PNUD consistant à réduire la pauvreté et à favoriser le respect des droits de la personne suppose l'élaboration de programmes qui auront le plus grand impact à long terme sur les pauvres et les défavorisés (en particulier les femmes et les groupes marginalisés). Il faut donc bien tenir compte du contexte politique et culturel.

Source : Avis de pratique du Programme des Nations Unies pour le développement : Réforme du secteur public, www.undp.org/policy/docs/practicenotes/PAR-PN.doc

Forum des fédérations

Le Forum des fédérations est un organisme international sans but lucratif situé à Ottawa, au Canada. Le Forum réalise une importante série de programmes destinés à aider les pays dotés d'un régime de gouvernement fédéral à élaborer des pratiques exemplaires. Il travaille en collaboration avec des pays et des organismes du Nord et du Sud, des fédérations établies et des nouvelles fédérations, ainsi qu'avec des pays qui étudient les possibilités d'un régime politique fédéral. Dans son travail, le Forum adhère à un certain nombre de principes. Premièrement, il n'opère que dans son créneau particulier : le fédéralisme. Il vise l'éducation, le réseautage et le partage des connaissances. Il ne défend aucune idéologie politique et veille à ce que ses activités soient multilatérales et comparées. Le Forum travaille principalement avec les praticiens, tout en accordant une importance égale à tous les paliers de la structure fédérale. Il s'appuie sur les connaissances existantes sans chercher à copier le travail que font les centres académiques et les institutions qui étudient le fédéralisme. Il travaille de concert avec ces institutions, non en concurrence avec elles. Le Forum s'emploie à faciliter les relations entre praticiens, chercheurs et institutions qui étudient les questions de gouvernance. Le Forum est un organisme de partenariat et il ne saurait être considéré comme une source de financement. Il privilégie les projets auxquels participent divers partenaires de financement et d'exécution.

Source : Forum des fédérations, www.forumfed.org

Institut sur la gouvernance

L'Institut sur la gouvernance est un organisme sans but lucratif bénéficiant du statut d'organisme de bienfaisance. Il a été fondé en 1990 dans le but de promouvoir la bonne gouvernance. De notre perspective, la gouvernance regroupe les traditions, les institutions et les processus qui guident l'exercice du pouvoir, la capacité des citoyens de s'exprimer et la prise de décisions au sujet des questions d'intérêt public. L'Institut travaille de concert avec plusieurs partenaires, dont des organismes gouvernementaux, des organismes internationaux, des ONG et le secteur privé. Il exerce une bonne part de ses activités sur le terrain au Canada, mais travaille aussi de concert avec beaucoup de partenaires à l'étranger. Ses initiatives internationales, qui se concentrent sur les pays en développement, l'ont conduit en Afrique, dans les Caraïbes, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud.

Source : Institut sur la gouvernance, www.iog.ca

Réforme de la loi et des politiques : Banque asiatique de développement

Dans le but de promouvoir le développement durable dans la région, la BAD accorde une attention accrue au contexte stratégique et institutionnel dans lesquels se déroule l'activité économique. Dans le cadre de ses efforts pour appuyer le renforcement des capacités et la gouvernance en vue d'assurer la saine gestion du développement, la Banque continue d'élargir son travail en droit et en développement, à promouvoir des politiques, des réformes juridiques et des règlements qui favorisent la

croissance économique, à améliorer la situation des femmes et à protéger l'environnement. Ce travail est axé sur le renforcement des capacités entre les institutions responsables de l'administration et de l'application des lois et des règlements, l'éducation permanente des avocats gouvernementaux qui travaillent avec des ministères directement liés au développement et avec des entreprises gouvernementales, et la promotion de la recherche dans les relations entre le développement économique et les réformes juridiques.

Source : Réforme de la loi et des politiques, www.adb.org/Law/default.asp

CIVICUS

Initialement basé à Washington, DC, aux États-Unis, CIVICUS a maintenant établi son siège social mondial à Johannesburg, en Afrique du Sud. CIVICUS est une alliance mondiale favorisant la participation des citoyens, qui regroupe plus de 1000 membres dans 105 pays. Elle œuvre depuis plus d'une décennie en vue de renforcer les actions des citoyens et de la société civile dans le monde entier, en particulier dans les régions où la démocratie participative et la liberté d'association des citoyens est menacée. La vision que CIVICUS a de la communauté mondiale en est une de citoyens actifs et engagés voués à la création d'un monde plus juste et plus équitable. Cet objectif est basé sur la croyance que la richesse des sociétés est directement proportionnelle au degré d'équilibre entre l'État, le secteur privé et la société civile. CIVICUS offre un point central pour l'échange de connaissances, la défense d'intérêts communs, le renforcement des institutions mondiales et l'engagement entre ces différents

secteurs. Elle défend la participation des citoyens comme une composante essentielle de la gouvernance et de la démocratie dans le monde entier. CIVICUS cherche à amplifier les voix et les opinions des gens ordinaires et elle donne une expression à l'énorme énergie créatrice du nouveau secteur de la société civile.

Source : CIVISUC, www.civicus.org